



CIRCUIT JEUNE ET CHALLENGE 500

Article 1 – Conditions de qualification

Circuit Jeune

- Cette compétition, organisée par le CD76TT, est ouverte à tous les clubs de Seine Maritime affiliés à la FFTT.
- L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes :
 - ~~○ 2015 (Garçons)~~
 - ~~○ 2015 (Filles)~~
 - 2016 (Garçons)
 - 2016 (Filles)
 - 2017 (Garçons)
 - 2017 (Filles)
 - 2018 (Garçons)
 - 2018 (Filles)
 - 2019 (Garçons)
 - 2019 (Filles)
- **Le jeune devra avoir au maximum de 599 points sur la licence**

Challenge 500 (500 points sur le licence)

- Deux tableaux, ouvert aux joueurs qui ont 500 points sur la licence
- L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes :
 - Benjamin et Minimes (Garçons et Filles)
 - Cadet et Junior (Garçons et Filles)
- Les joueurs doivent être en possession d'une licence F.F.T.T. « Compétition ou Loisirs », valide pour la saison en cours, et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical.
- Point licence septembre (pour la saison entière) pour la deuxième phase nous restons sur la base du classement officiels **de la phase en cours** ~~de la première phase~~ mais les joueurs ayant atteint 550 points maximum seront autorisés à s'inscrire via mail au responsable.

Article 2 – Dispositions particulières

- Suivant le nombre de participants, le Juge Arbitre décidera du nombre de manches (au meilleur des 3 manches gagnantes ou 5 manches gagnantes)

Article 3 – Organisation sportive

- **Circuit Jeune**

1/ L'épreuve se déroulera dans un premier temps en poule puis ensuite en classement intégral

2/ L'épreuve se déroulera dans une poule Unique

Un enfant gagnant son tableau sera autorisé à jouer dans le tableau supérieur au sien pour le tour suivant.

- **Challenge 500**

L'épreuve se déroule directement en tableau à classement intégral (pourra être modifié suivant le nombre d'inscription)

Article 4 – Prix

- 5,00€ par joueur et par tour

Article 5 – Jour et horaires des rencontres

- Le Samedi avec pointage à partir de 13H00 pour le challenge 500
- Le Samedi avec pointage à partir de 13H30 pour le Circuit Jeune
- - Suivant le nombre d'inscrit, l'horaire du début pourrait changer.

Article 6 – Inscriptions et Retard

∴

- Les joueurs devront être inscrits sur le CD44, 3 jours avant la date officielle.
- Les joueurs seront déclarées « FORFAIT » après 30 minutes de retard. **En cas de retard (prévenu) la ou les premières parties seront perdus sans perte de point individuel mais il pourra jouer les autres partis.**
- **Inscription au juge arbitre responsable de l'épreuve.**
- **Aucune inscription sur place**

Article 7 – Contrôles et Sanctions

- Le forfait d'un joueur est appliqué à toute la journée de compétition.

Article 10 – Modifications

- Le comité Départemental se réserve la possibilité de modifier le règlement en fonction du nombre d'engagés.

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.